

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Directeur, Messieurs les Officiers,  
Messieurs les présidents du monde combattant et Messieurs les Porte drapeaux,  
Soldats, Chers Compagnons, Chers amis,

La Fédération Nationale des Combattants Volontaires a presque un siècle d'existence. Elle fut créée en 1919 par les engagés volontaires de la Grande guerre. A l'époque elle prit l'appellation de « Ligue des Combattants Volontaires » et fut rejointe ultérieurement par d'autres associations d'engagés volontaires.

En se regroupant nos anciens, ces combattants volontaires de la grande guerre, que nous allons honorer cette année avec le centenaire de la bataille de Verdun, éprouaient le besoin de perpétuer les valeurs qui les avaient poussés à porter les armes, sans y être contraints par aucune obligation préalable à leur engagement. La Croix du Combattant Volontaire n'existait pas encore à cette époque et ils n'attendaient aucune récompense.

Ce n'est qu'en 1935, il y a maintenant 80 ans que la FNCV obtint avec l'appui du Parlement la création de la CCV pour reconnaître l'engagement volontaire de tous ceux qui s'étaient battus entre 1914 et 1918 sur tous les fronts. En 1938 la « Ligue » est devenue « Fédération Nationale des Volontaires de Guerre ».

Puis intervint la seconde guerre mondiale, la débâcle, l'occupation. Pour marquer notre refus de la collaboration, notre fédération s'est dissoute en 1941. Beaucoup de nos combattants se sont engagés dans la résistance et dans les combats pour la libération. En 1944, le Général de Gaulle l'a autorisée à être la première association pouvant accueillir en son sein les combattants volontaires des maquis de la Résistance.

Par la suite plusieurs Ministre de la Défense ont décidé d'étendre cette décoration, d'abord en 1981 aux combattants de la Guerre de 1939-1945, de Corée et d'Indochine, puis en 1988 à ceux d'AFN, ensuite en 2007 aux appelés volontaires qui sont partis en OPEX et enfin en 2011 aux réservistes opérationnels qui ont effectués des missions extérieures.

En juin 1996, pour tenir compte des évolutions du monde combattant, des conflits de la décolonisation et des opérations extérieures, la FNCV a pris sa dénomination actuelle afin de pouvoir regrouper 4 générations au feu (*1914-1918, 1939-1945, Résistance, T.O.E, AFN et Opérations Extérieures*). Reconnue d'utilité publique en 1960, la FNCV a mené de nombreux combats pour faire reconnaître les droits spécifiques et la reconnaissance des actions des volontaires.

Notre Fédération s'est bâtie à l'épreuve du feu, génération après génération, lors des conflits armés auxquels nous les volontaires avons participé. Son rayonnement et son prestige reposent sur notre Histoire. Aujourd'hui la FNCV continue à œuvrer afin de faire reconnaître en haut lieu l'engagement volontaire de tous ceux, des deux sexes, français ou

étrangers, qui servent dans nos armées, qu'ils soient engagés, réservistes opérationnels, VSL ou autres afin qu'il y ait équité de traitement entre les différentes générations au feu, et ce qu'elles que soient les nouvelles configurations de notre organisation en termes de défense et l'évolution des menaces.

Actuellement 58% de nos nouveaux compagnons sont issus de la génération des OPEX, beaucoup ne sont pas encore décorés de la CCV. Grace à eux nous assurerons la pérennité de la FNCV, Grace à eux nous assurerons la pérennité de la FNCV, et la promotion de leur volontariat qui amène à risquer sa vie alors que rien ne les y contraint. Malgré le temps passé, la FNCV a su échapper au clivage des générations et surmonter bien des crises, mais elle a toujours respecté l'héritage de nos Anciens et su honorer leur mémoire. Elle a su aussi accueillir tous ceux qui avaient un haut sens de l'engagement. C'est ce que nous sommes venus honorer ici sur cette place d'arme avec encore trois générations au feu sur les rangs. A vous soldats qui nous rendez solennellement les honneurs, je veux au nom de tous mes compagnons vous transmettre un seul message, le même qui a animé trois générations de combattants volontaires dans ma propre famille et que notre ancien, Hélié de Saint Marc, a traduit dans sa magnifique lettre à un jeune de 20 ans :

Oui, nous vivons une période difficile  
où il est toujours question de droit et jamais de devoir...  
Mais je dirai à mon jeune interlocuteur que malgré tout cela,  
**il faut croire à la grandeur de l'aventure humaine...**

Je lui dirai  
que tout homme est une exception,  
qu'il a sa propre dignité  
et qu'il faut savoir respecter cette dignité.

Je lui dirai  
qu'envers et contre tous  
**il faut croire à son pays et en son avenir.**

Enfin, je lui dirai  
que de toutes les vertus,  
la plus importante, parce qu'elle est la motrice de toutes les autres  
et qu'elle est nécessaire à l'exercice des autres,  
**de toutes les vertus,**  
**la plus importante me paraît être le courage, les courages,**  
et surtout celui dont on ne parle pas  
**et qui consiste à être fidèle à ses rêves de jeunesse.**

Et pratiquer ce courage, ces courages,  
c'est peut-être cela

**«L'Honneur de Vivre»**